



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu

Lundi 28 janvier 2019, de 20h à 22h00

Maison de quartier de la Pontaise

- Parents :** Mmes Deborah **Torresi Lamas**, Carole **Masliyah Vernez**, Carla **Rebello Da Silva Ferreira**, Aude **Zurbuchen**, Sonia **Vieira**
M. Yves **Steiner**, Président
- Professionnel-le-s :** Mmes Léa **Isnard** (site de la Pontaise), Valérie **Nardin Baur** (site de Beaulieu), Béatrice **Maurer** (site de la Pontaise), Tatiana **Petter** (site de Beaulieu)
M. Denis **Kart**, secrétaire (sites de la Barre et de la Pontaise)
- Autorités politiques :** M. Eric **Bettens**
- Organisations :** Mmes Amélie **Junod**, Vice-présidente (Association des parents d'élèves), Sylvie **Favre Truffer** (Association Droit de Cité)
M. Alain **Aerni** (APEMS-Pontaise)
- Excusée :** Mmes Renata **Mika** (centre d'animation Cité-Vallon), Sandrine **Schlienger**
- Absent :** M. Théodore **Hartmann** (Maison de quartier de la Pontaise)
- Voix consultative :** Mme Danielle **Zombath**

Ordre du jour, selon modification

1. Accueil et adoption du PV de la séance du 5 novembre 2018 et du présent OJ
2. Membres de la CET: Démissions - Élections
3. Communications :
 - a. Sécurité routière - Collège de Beaulieu (Lettre de F. Germond)
 - b. Calendrier des séances de la CET (juin / septembre / novembre)
 - c. Sous-commission Conseil des élèves (Eric Bettens)
4. Projets pour 2019 :
 - a. Projet de potager (Aude Zurbuchen)
 - b. Choeur (Deborah Torresi Lamas)
 - c. Flyer de présentation (Yves Steiner)
 - d. Balade des familles (Yves Steiner)
5. Questions & Divers



1. Accueil et adoption du PV de la séance du 5 novembre 2018 et du présent OJ

L'ordre du jour est modifié selon la proposition de M. Bettens de rajouter un point au sujet de la Balade des familles. Le PV de la séance du 5 novembre 2018 est adopté sans modifications.

2. Membres de la CET: Démissions - Élections

Démissions : aucune.

Elections : se pose la question des APEMS. En effet, M. Alain Aerni et Mme Angela Freudiger étaient venus en tant qu'invités lors de la dernière séance de 2018. Monsieur Aerni se dit intéressé à devenir membre de notre Commission.

Mme Amélie Junod relève en effet qu'il reste deux places à repourvoir à l'intérieur de la Commission.

Proposition de la Commission d'accueillir les représentants de l'APEMS avec la possibilité d'un tournus entre eux si d'autres APEMS devaient se manifester.

M. Aerni apporte des précisions au sujet de l'organisation à venir des APEMS qui deviendront une structure liée aux établissements scolaires et non plus aux bâtiments comme actuellement (quatre directions seront engagées sur la ville de Lausanne).

Mme Zombath se demande si la Ville va présenter les avantages et les désavantages de ce nouveau système. Il semblerait que pour l'instant plutôt pas.

La Commission élit à l'unanimité M. Aerni.

M. Yves Steiner profite de l'occasion pour apporter un complément au sujet des jetons de présence suite à un échange avec Mme De Pietro. Nous avons déjà évoqué cette question lors de la dernière séance de la Commission qui trouvait bien de réinjecter les jetons dans d'autres activités plutôt que de les garder individuellement.

Mme De Pietro transmet que la Ville ne peut pas verser de l'argent à la Commission et que le seul moyen d'aller dans ce sens et de créer une association de la sorte que les jetons-présence puissent y être versés : l'agent serait réinvesti ainsi pour d'autres projets. Ceci implique l'ouverture d'un compte postal. Par ce biais, il y aurait la possibilité de recevoir aussi des dons.

Mme Junod se demande qui va gérer le compte et qui parmi nous pense reverser ces jetons de présence. M. Yves Steiner pense que le temps de gestion de ce compte demandera peu d'investissement. Mme Zombath pense que gérer ce type de compte ce n'est pas compliqué et qu'il est important de prévoir les buts d'utilisation de cet argent et de ne pas fermer les possibilités de versement aux seuls jetons de présence.

La proposition de créer une Association est acceptée à l'unanimité.

Toutes les contributions sont les bienvenues. M. Steiner ouvrira ainsi un compte à la Poste et il propose que sa gestion soit menée par le Bureau et un membre ordinaire de la Commission. M. Eric Bettens se propose.



3. Communications :

a. Sécurité routière - Collège de Beaulieu (Lettre de F. Germond)

Suite à la lettre de la Commission adressée à Mme Florence Germond, plusieurs mesures de protection et d'assistance ont été mises en place (création du passage piéton, disparition d'une place de parc, présence policière).

Tout le monde trouve ces démarches excellentes. M. Steiner relève que la mise à l'enquête n'a suscité aucune réaction.

M. Bettens se demande s'il y aura une suite au niveau des difficultés de gestion du haut de la Rue Gindroz ou si les aménagements mis en place closent la démarche de la part de la Ville. M. Steiner évoque encore l'augmentation des étudiantes et étudiants suite à l'ouverture de l'école de la Source. Il propose d'écrire une lettre de remerciements à Mme Florence Germond et de redemander au sujet du haut de la Rue Gindroz. Vote à l'unanimité de la CET pour une lettre à Mme Germond.

Le Bureau de la CET écrit une lettre de remerciements à Mme Germond et demande des précisions sur le haut de la Rue Gindroz.

Plusieurs situations comparables sont évoquées (Pontaise et Druey). Mme Zombath trouve que du côté de la Barre ça se passe mieux depuis qu'il a été introduit la limitation à 30 km/h ; par contre elle n'a pas entendu parler de difficultés du côté de la Pontaise.

Mme Junod souligne l'importance de faire savoir auprès des parents porteurs de ce type d'initiatives que la CET peut les soutenir.

b. Calendrier des séances de la CET (juin / septembre / novembre)

Mme Zombath demande s'il est possible d'anticiper les séances à 19h30 au lieu de 20h.

Votation : 4 membres préfèrent 20h, 6 préfèrent 19h30, 5 personnes s'abstiennent.

Il est décidé à la majorité que les prochaines séances de la commission débiteront à 19h30.

Les prochaines séances auront lieu les 18 mars, 6 mai, 24 juin, 9 septembre et 11 novembre 2019 à 19h30.

c. Sous-commission Conseil des élèves (Eric Bettens)

M. Bettens relève que les Conseils des élèves se passent et les comptes rendus sont faits. Il nous informe que le projet de Beaulieu est une sortie pour 140 élèves. La Barre a plutôt un projet à court terme : une escape room d'une part et un projet plus conséquent, celui de la place du Tunnel. La Pontaise se penche sur l'amélioration du bâtiment (jeux, propreté). Il se demande comment la Commission pourrait intervenir dans ce contexte du Conseil des élèves.

Il y a eu 3 rencontres sur le mois de janvier 2019 au sujet du projet « Ville en tête », projet de la ville de Lausanne.

Mme Zombath relève qu'il s'agit d'un excellent projet mais elle déplore qu'elle ait été avertie après coup, une fois que le projet était en place dans son établissement. Elle trouve que sa mise en œuvre est un tantinet anarchique, elle ne sait pas qui entre et qui sort du bâtiment, sans une permission



accordée par la Direction. M. Bettens confirme que les architectes du projet se sont adressés directement aux enseignants sans passer par la Direction. Mme Zombath propose de bien annoncer les prochaines dates à la Commission car, par exemple, il y a eu une exposition, les élèves y ont participé sans que les parents en soient informés. Il propose de recontacter l'Association pour mieux discuter de cette collaboration.

Pour ce qui concerne le problème de poubelle débordante à la Pontaise, M. Bettens dit avoir envoyé un courrier au nom de la CET à la Ville et il attend une réponse. Mme Zombath relève avoir déjà lancé des actions à ce sujet et elle propose qu'elle soit mise en copie quand ce type de courrier est envoyé en parallèle.

4. Projets pour 2019

M. Steiner souhaite transmettre une information. Il se demande si tous les membres sont à connaissance du projet de la ville « Budget participatif ». La ville de Lausanne semble très ouverte par rapport aux propositions, M. Steiner propose d'aller jeter sur Internet un coup d'œil sur ce qui existe déjà en Europe en lien à ce type de projet.

a. Projet de potager (Sonia Vieira)

Mme Vieira a réalisé un sondage auprès des enseignants de la **Pontaise, sondage qui montre un clair intérêt** pour ce projet, celui d'un potager ciblé. Le SPADOM (service des parcs et domaines de la Ville) entre en matière pour un soutien, elle doit préparer un dossier. Elle s'est aussi tournée vers la Fondation « éducation21 » (projets transversaux pour le développement durable) qui peut, elle aussi, entrer en matière pour le même soutien jusqu'à 50% du budget. Mme Vieira a rencontré aussi la responsable de l'Unité PSPS (promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) qui se dit prête à entrer en matière aussi (à la Pontaise pas d'équipe *promotion de la santé*). Mme Vieira se demande comment il faudra signer la demande de budget : la direction peut entrer en matière ?

Mme Zurbuchen dit avoir assisté aux séances de prises de contact et de mise sur pied de ce projet et se demande comment la CET pourrait s'y impliquer : au niveau financier ? Il faudrait acheter un coffre par exemple d'une valeur de 250.- Frs., ou en tant que forces vives ? Par exemple : présence avec une enseignante ou dans une classe.

Mme Narine Baur se demande à quel cycle ce projet est destiné.

Mme Vieira explique que l'Unité PSPS soutient des projets qui se développent sur la durée alors que l'Association éducation21 plutôt des projets annuels.

Mme Zurbuchen pense que ce serait intéressant de créer une bibliothèque spécialisée autour du jardinage. Le potager sera localisé dans la cour de la Pontaise. M. Steiner propose d'une part qu'un budget participatif soit demandé à la Ville de Lausanne pour soutenir ce projet pendant un an (démarrage) et, d'autre part, d'inclure un passage au potager lors de « La Balade des familles » prévue dans les projets à venir (un point « vert »). Il demande à voir le projet du descriptif et le budget.

Mme Zombath se demande si à la Colline il n'y aurait pas un projet similaire. Mme Vieira a une réunion là-bas bientôt, elle se renseignera mais elle sait que le Collectif de Vinet a contacté l'école de la Colline pour démarrer plutôt un espace végétal style « prairie ». Le projet Pontaise et celui Colline semblent être indépendants l'un de l'autre, c'est dommage. M. Steiner se demande si le SPADOM a contacté la Direction. Mme Zombath décrit qu'à Floréal il existe un jardin potager depuis longtemps et qu'une personne désignée en est la responsable. Mme Vieira décrit que le jardin de la Pontaise vise plutôt la traversée de l'été.



M. Steiner informe la CET qu'environ 650.- frs sont déjà budgétés pour 2019. Avec la constitution de l'Association, les jetons de présence pourraient augmenter l'argent à disposition et soutenir l'achat du coffre.

Après un vote à l'unanimité, l'achat du coffre à 250.- est accepté.

b. Choeur (Deborah Torresi Lamas)

Mme Torresi s'est renseignée sur les projets de chorales existants dans les établissements lausannois et il en existe amplement. Mme De Pietro l'a aiguillée sur plusieurs personnes qui sont impliquées. Dans les établissements de Floréal, de Chailly, de la Sallaz, de l'Elysée des chœurs existent, certains depuis passablement de temps, d'autres voient le jour. Les élèves impliqués sont souvent des élèves de 5-6P (parfois 4P). Les répétitions se font sur les temps de repas et les adultes impliqués sont pour la plupart des enseignantes de rythmique ou de musique. Des contrats existent (périodes d'établissement, CDD, projets spécifiques, Suisa).

Les chœurs se déclinent sous différentes formes : des concerts de fin d'année, des spectacles lors de festivités telles que Noël, comédies musicales, participation à un festival, balades des familles. A la Sallaz, il existe une *classe corde* où les élèves apprennent un instrument de manière intégrée aux périodes d'apprentissage scolaire. Ces expériences fédèrent les élèves, leur donnent des occasions de mettre en avant leurs compétences, le fruit de leur travail, de s'en réjouir dans un collectif, de vivre une expérience valorisante dans le cadre scolaire.

Mme Zombath se demande qui parmi les enseignantes à Beaulieu auraient des envies ou des talents pour porter ou animer un chœur. Elle n'a pas connaissance à ce sujet. Elle explique qu'il lui serait impossible d'allouer des périodes rémunérées pour ce projet. Mme Petter pense que pour cette année scolaire les enseignantes n'auront pas assez de disponibilité pour se pencher sur ce projet, idéalement le timing de la rentrée 2019-2020 semble mieux convenir.

Nous décidons que la première étape est celle de la rédaction d'un mail de la part de Mme Torresi adressé à Mme Zombath qui le diffusera parmi les enseignant-e-s afin d'évaluer le degré d'intérêt à l'intérieur du bâtiment.

Un email est adressé via la Direction de l'établissement aux enseignant-e-s pour savoir si la constitution d'un chœur d'enfants suscite l'intérêt.

c. Flyer de présentation (Yves Steiner)

M. Steiner nous informe que le flyer de présentation de la Commission est en voie de préparation. Mme Favre donnera un coup de main. M. Steiner rappelle aux membres de lui fournir une photo (il en a reçu que 6 !).

Un projet de flyer sera diffusé aux membres de la CET avant la prochaine séance pour discussion le 18 mars 2019.

d. Balade des familles (Yves Steiner)

La Commission trouve que le mois de juin est déjà bien étoffé d'activités, que le mois de mai est réservé aux ECR.

Après discussion et au regard de l'agenda déjà chargé pour le 1^{er} semestre 2019, les membres de la CET discutent de l'opportunité de faire la Balade à l'automne. Une sous-commission (Aude



Zurbuchen, Eric Bottens, Deborah Torresi et Yves Steiner) se constituera en temps voulu pour l'organisation.

e. Cafés-parents

Ils sont prévus en septembre-octobre; groupe de travail : Amélie Junod, Carole Masliyah Vernez ; en coordination avec la balade des familles.

Par vote à l'unanimité, décision est prise de faire la Balade des familles le 5 octobre 2019 (remplacement 12 octobre 2019, en cas de mauvais temps)

5. Questions & Divers

Mme Nardin Baur rappelle que son projet de budget a été accepté et que, les 5-6 juin à 18h, il y aura un spectacle basé sur le projet « Le respect, c'est la base ! » à l'aula des Bergières. 12 classes d'élèves 1-6P sont impliquées et 3 professionnels ont été engagés pour monter cet événement. Spectacle gratuit avec possibilité d'une collecte à la sortie. Il faudra décider à qui sera versé l'argent récolté. Mme Nardin Baur se demande dans quelle mesure la CET pourrait donner un coup de main.

Décision est prise à l'unanimité qu'à la prochaine séance il sera décidé de formaliser le type d'aide que la CET pourra fournir.

M. Aerni a un projet de sortie APEMS-Pontaise à Gianadda et demande conseil sur la meilleure date à proposer aux élèves en fonction de l'agenda scolaire.

**La prochaine séance aura lieu le lundi 18 mars à 19h30
à la Maison de quartier de la Pontaise.**

Lausanne, avril 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch